

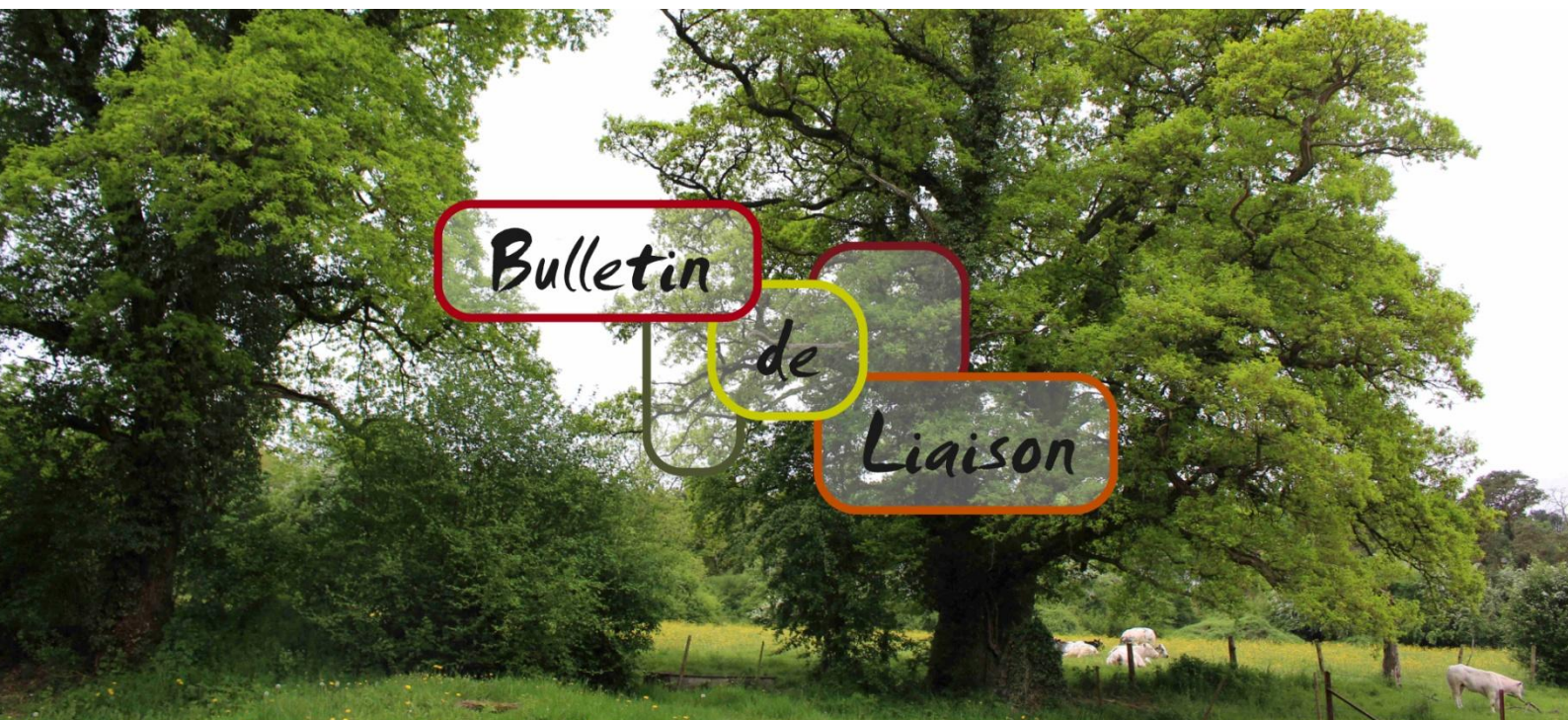


photo Gwenaël Delaite

Edito

Voici venu le temps de célébrer l'été un peu en avance, à l'occasion de notre marche Adeps !

En effet, ce dimanche 14 juin, Natagora Famenne vous invite à marcher 5, 10, 15 ou même 20 km dans les magnifiques villages de Lomprez, Froidlieu et Sohier, à la découverte des arbres remarquables de la région.

En outre, vous le remarquerez vite, beaucoup de signaux d'alarmes dans ce bulletin. En effet, le mois de juin est le mois des ... bulletins ! Bulletins pour les résultats de nos politiques environnementales, que ce soit au niveau de la Wallonie ou au niveau européen... Et nous ne sommes pas de bons élèves ! Mais nous avons des moyens d'actions, que ce soit au niveau local ou global ! L'occasion de rappeler l'action « [Nature Alert](#) », que Natagora a lancé avec ses partenaires...

Enfin, ne manquez pas le rapport des Naturalistes de la Haute-Lesse, qui ont effectué une visite de prospection botanique dans la réserve naturelle des Spinets, repris en annexe de ce Bulletin !

Bonne lecture... et déjà à dimanche à Lomprez !

Gwenaël

Sommaire

Marche Adeps, le 15 juin, à Lomprez	3
Les arbres remarquables	4
Balade géologique à l'occasion de la sortie de l'Atlas karstique de la Calestienne	8
A la recherche des colonies de chauves-souris	9
Campagne 'Nature Alert' pour préserver la nature sauvage en Europe	10
« L'Hébergerie » de Grande Enneille reste un bien commun	12
Chasse – Vers un retour de l'élevage de sangliers en forêt	16
CREAVES d'Hotton	18
Les indicateurs clés de l'environnement wallon 2014	19
Publication de la nouvelle Liste Rouge des Oiseaux menacés en Europe	21
La Nuit Européenne des chauves-souris !	24
Le Coin des Irréductibles!	25
A lire, à transmettre, à méditer...	28
Les insolites du mois	32
ANNEXE - Samedi 16 mai – Prospection botanique dans la réserve naturelle Natagora des Spinets (On, Marche-en-Famenne) - Daniel Tyteca et Dominique Champluvier.	



www.natagora.be/famenne

www.facebook.com/NatagoraFamenne

Marche ADEPS à Lomprez

De la plaine famennnoise aux collines de Calestienne, nos circuits de 5, 10, 15 et 20 kilomètres vous emmèneront à la découverte des paysages de la région wellinoise.

Entre Lomprez, Sohier, Froidlieu,... vous serez amenés à admirer les arbres remarquables qui jalonnent votre promenade et qui sont si nombreux sur la commune de Wellin.



Rendez-vous **ce dimanche 14 juin**,
dès 9h et jusque 18h,
à la salle communale,
rue du Mont à Lomprez (Wellin)



Et au retour, vous pourrez vous désaltérer avec une bonne bière locale Natagorix et vous restaurer avec une assiette froide garnie de viande de la région.

Les bénéfices de la manifestation seront consacrés à la protection des prairies famennnoises et des milieux et de la faune associés via le Life « prairies bocagères »

www.lifeprairiesbocageres.eu.



A 10 heures et à 14 heures, deux balades guidées vous feront découvrir tout l'intérêt de la protection de ces prairies, leur beauté et leur diversité ainsi que le travail remarquable effectué par ce programme européen.

Emportez votre appareil photo et immortalisez la région, pour participer à l'exposition de photos « **Les arbres et paysages wellinois** », organisée par l'Office du Tourisme de Wellin les 26 et 27 septembre !

Plus d'infos sur le concours : <http://www.wellin.be/events/reglement-expo2.pdf>

Les arbres remarquables

« L'histoire de l'homme a toujours été intimement liée à celle des arbres. Ainsi, ces derniers, au-delà de leur simple condition naturelle, ont servi à travers les siècles, aussi bien de support à la Foi et aux Croyances, de lieu de Justice ou d'instrument de gestion de l'espace des frontières. Aujourd'hui, l'arbre est toujours signe de Force et de Durabilité.

Cette « Force tranquille » est néanmoins bien fragile. Notre patrimoine arboré a payé un lourd tribut à l'extension de l'habitat et à la péri-urbanisation de nos campagnes.



Afin de mieux protéger ces témoins naturels du temps, deux fonctionnaires de la Région Wallonne ont arpenté pendant dix ans, sur base de demandes émanant aussi bien des communes que de privés, prairies, forêts, parcs et jardins à la recherche des arbres remarquables de la Région. Ce recensement, réalisé pour l'ensemble des 262 communes wallonnes, a permis de répertorier plus de 25.000



arbres et haies remarquables. Chacun d'eux dispose d'une fiche signalétique reprenant leur description, leur localisation, leur état sanitaire, leur dimension et l'intérêt qu'il présente (paysager, taille exceptionnelle, dendrologique, curiosité biologique, historique, folklorique/religieux, repère géographique).

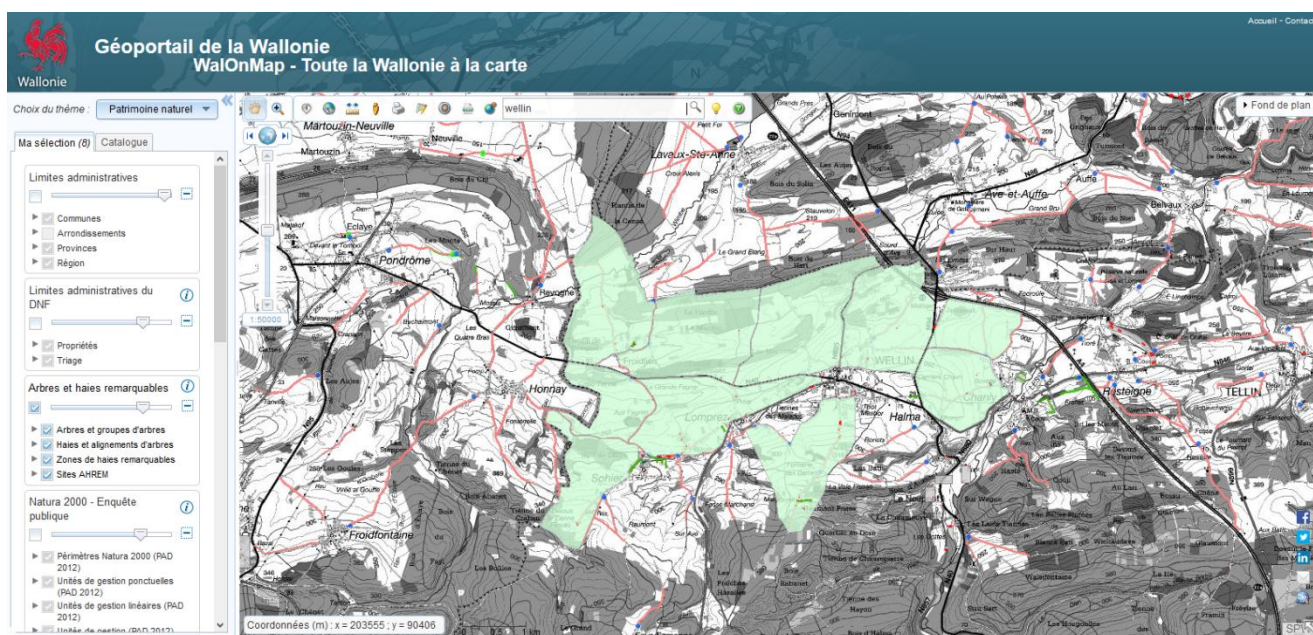
Ce travail représente un véritable outil pour la défense de notre patrimoine. En effet, ces haies, alignements ou arbres isolés remarquables sont protégés: toute modification de leur silhouette ou toute velléité d'abattage sont subordonnées à une autorisation délivrée par le Collège communal après consultation des services de la Division de la Nature et des Forêts. »

Texte issu du site internet du SPW

Nous vous invitons à poursuivre la découverte de ce patrimoine arboré sur le site internet du Service Public de Wallonie :

http://environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables/

Vous y trouverez des informations sur les aspects juridiques de la protection de ces arbres, et une cartographie interactive très précise de leur localisation :



Bonne visite !

Une brochure a également été éditée afin d'informer tout un chacun sur la manière d'éviter les dégâts aux arbres :

http://environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables/Preserver_les_arbres_FR_br.pdf

Ci-dessous vous retrouverez quelques uns de ces informations sur les conséquences des dégâts occasionnés aux arbres :



Agressions sur les arbres

COURONNE

Arrachage de branches / Elagage radical



Opération toujours traumatisante pour l'arbre. Réduit ou supprime ses capacités à se nourrir, cause des blessures irréversibles et entraîne une repousse anarchique des branches. L'arbre est fragilisé et posera à terme des problèmes de sécurité.

TRONC

Feux



Trop proches des arbres, ils font éclater l'écorce, détruisent les vaisseaux conducteurs de sève et provoquent des plaies rapidement colonisées par les insectes et les champignons nuisibles. (une soudaine et forte exposition du tronc au soleil peut avoir les mêmes effets). Les fumées asphyxient également les feuilles.

Plaies/ blessures



Arrachage d'écorce et coups sur le tronc entraînent des plaies importantes que l'arbre ne peut "cicatriser". La propagation de maladies et d'insectes indésirables est favorisée. Ces agressions perturbent aussi la circulation de la sève.

RACINES

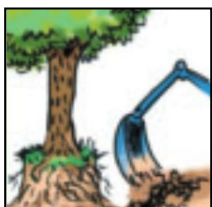
Herbicides - produits nocifs

Utilisés sous la couronne des arbres, ces produits sont absorbés par les racines et empoisonnent l'ensemble de l'arbre.



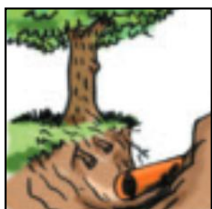
Feuilles anormalement petites, jaunissement et chute prématurée sont les premiers symptômes d'un dépérissement souvent fatal. Tout écoulement d'huiles, produits chimiques, eaux usées ou chargées de résidus de ciment est à éviter au pied de l'arbre.

Décapage du sol



Supprime les racines nourricières de l'arbre, situées dans les 40 premiers centimètres du sol. L'arbre, non alimenté, est affaibli et physiquement déstabilisé, ce qui peut précipiter sa chute.

Coupe des racines



Toute tranchée ou fouille de plus de 30 centimètres de profondeur altère fortement le réseau racinaire. L'arbre est affaibli et son ancrage au sol est diminué. Le risque de chute s'accroît. Tout creusement du sol est à effectuer hors de l'espace occupé par les racines (zone au moins égale au diamètre de la couronne de l'arbre!).

Compactage - Remblayage



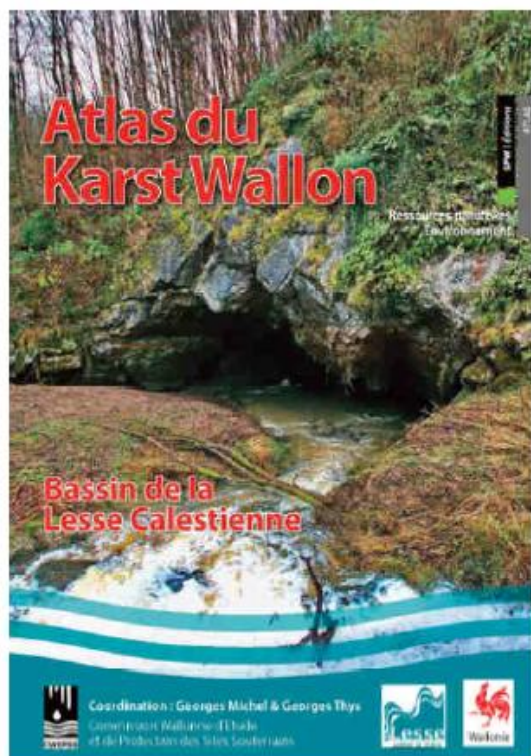
Dépôts de matériaux et passage de charroi compactent et durcissent le sol. Les racines sont écrasées. Il en est de même en cas de remblai. 20 cm de terre ajoutée sous la couronne d'un grand arbre, c'est 20 tonnes de charge qui étoufferont les racines.

Toute modification de relief du sol peut aussi perturber gravement la pénétration d'eau nécessaire.

Imperméabilisation



Le bétonnage ou l'asphaltage du terrain jusqu'au pied de l'arbre (et déjà sous la couronne!) asphyxie le sol et les racines. Privé d'eau, d'oxygène et d'éléments minéraux, l'arbre dépérit.



**AU DOMAINE DES MASURES
A HAN-SUR-LESSE**

**LE VENDREDI 12 JUIN 2015
A 15 H**

INVITATION

Pour la SORTIE DE PRESSE DE

**"L'ATLAS DU KARST WALLON
Bassin de la Lesse CALESTIENNE**

**Coordination: G. Michel & G. Thys
Editions SPW - DGO3**



La Lomme à sec (juillet 2011)



La résurgence d'Eprave



Le Rond Tienne à Han-sur-Lesse

Les auteurs de l'ouvrage vous
expliqueront les particularités hydrogéologiques
de Han-sur-Lesse et des alentours :

D'où vient l'eau de la résurgence d'Eprave?

La Lomme pourrait-elle disparaître ?

*Chantoirs, dolines, cavités..., un risque
possible pour nos villages?*

**Après une balade géologique en bord de Lomme,
un verre de l'amitié vous sera offert**



**PROVINCE
de NAMUR**



A la recherche des colonies de chauves-souris

Dans le bulletin du mois de mai, nous vous parlions du nouveau LIFE « Pays Mosan ». Nous vous relayons un appel à contribution de celui-ci !

Paru dans le courrier du Contrat de rivière Lesse de juin

Le LIFE Pays mosan mène des actions afin de restaurer les habitats de chasse et de reproduction de quatre de ces espèces : le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Grand Murin et le Vespertilion à oreilles échancrées.



Pour mener à bien cette mission, une première étape consiste à identifier les gîtes de maternité de ces chauves-souris. Les femelles des espèces visées par le projet recherchent des lieux chauds et protégés pour mettre bas leur unique jeune, vers la mi-juin. Des colonies estivales de chauves-souris peuvent donc être retrouvées sous les toitures, dans les combles, les clochers d'église, sous les ponts, dans les granges, les caves chaudes...

Vous avez ou vous pensez abriter une colonie de chauves-souris ? Vous connaissez un bâtiment d'où sortent les chauves-souris à la tombée de la nuit ? Cela nous intéresse !

Vous pouvez nous informer de la présence d'une colonie de chauves-souris via le site <http://www.lifepaysmosan.eu/>, en nous contactant au 0498 10 75 11 (Olivier Doupagne) ou en nous écrivant à lifepaysmosan@natagora.be. Déjà merci !



Oreillard roux (*Plecotus auritus*)
Photo : Jean-Louis Gathoye

Campagne 'Nature Alert' pour préserver la nature sauvage en Europe : Participation record à la consultation européenne !



Communiqué de presse du 27 mai 2015



Communiqué de presse du Depuis deux semaines, plus de 100 organisations environnementales mènent une campagne sans précédent pour préserver la nature européenne. La législation européenne de protection de la nature (les Directives « Oiseaux » et « Habitats ») est en effet menacée par la Commission européenne.

Les ONGs mobilisent les citoyens à participer à la consultation publique de la Commission européenne sur ce sujet et un record de participation vient d'être franchi : plus de 150 000 personnes y ont déjà participé en seulement deux semaines. C'est le plus haut taux de participation jamais vu pour une consultation

européenne. Natagora, Natuurpunt et le WWF sont heureux de constater cette mobilisation sans précédent, en particulier en Belgique qui est le troisième pays européen avec le plus haut taux de participation.

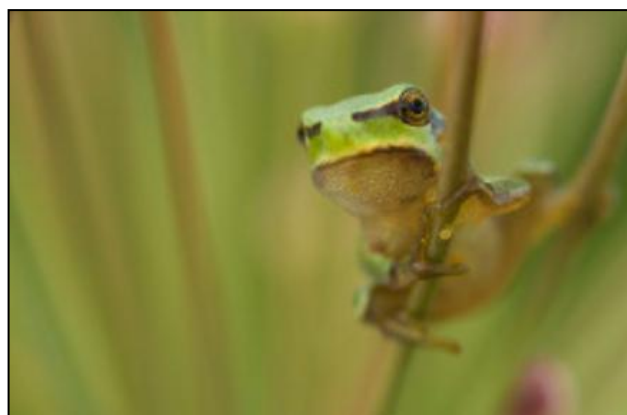
Pour Natagora, Natuurpunt, le WWF et les 100 autres ONGs actives dans toute l'Europe, cette mobilisation massive des citoyens est la preuve que les gens désirent avoir de la nature sauvage en bonne santé près de chez eux et dans toute l'Europe.



Un tel niveau de participation en seulement deux semaines envoie un message fort au Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et à toute son équipe: la nature est une priorité pour les Européens et ils n'accepteront pas que la Commission détricote la législation qui la protège et mette en péril des décennies d'efforts de conservation.

Cela est particulièrement vrai pour les citoyens belges, car derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne, la Belgique est le troisième pays avec le plus haut taux de participation de la population. Déjà plus de 16 000 belges ont signalé à la Commission européenne leur volonté de garder des réglementations fortes de protection de la nature au niveau européen.

Les ONGs européennes continuent leurs efforts auprès des citoyens concernés par la nature afin de donner une ampleur encore plus grande à cette mobilisation.



La consultation est ouverte jusqu'au 24 juillet et chacun peut y participer via les sites :

www.natagora.be, www.natuurpunt.be et www.wwf.be.

Crédits photos : Alfonso Moreno (WWF-Spain) - Dietmar Nill (WWF)

« L'Hébergerie » de Grande Enneille reste un bien commun

Le mois dernier, nous vous proposons une activité à la réserve naturelle Natagora des Enneilles. Ce mois-ci nous vous relayons une lettre de ses conservateurs, Christina de Wilde et Benoît Laduron, au sujet de leur démarche très intéressante en faveur du « bien commun ».

Bonjour les amis,

Vous connaissez « L'Hébergerie » de Grande Enneille dénommée auparavant «Chantier Coopératif». Ce fut une longue histoire de 23 ans. Presque un ha de terrain (prairie et potager collectif), le bâtiment appelé « L'Hébergerie » et la maison que nous occupons. Vous y êtes venus, y avez séjourné ou n'êtes que passé pour visiter les potagers mais aussi la Réserve Naturelle des Enneilles.

En bref vous y avez vécu ou avez fait vivre ce lieu.

Nous avons décidé que nous devons protéger ce lieu parce que c'était devenu, à notre initiative et grâce à vous tous, un « bien commun ».

Pour protéger ce lieu de la spéculation, de la propriété personnelle, de la pollution, et lui garder un droit d'usage écologique, nous et nos amis de l'Assemblée Générale qui accompagnaient ce projet ont décidé de le céder à titre gratuit à « LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES » qui conservera et amplifiera encore son usage raisonnable et écologique.



Nous voulons ainsi restaurer l'idée « des biens communs ». Elle refait surface suite aux essais infructueux et parfois destructeurs du modèle capitaliste (« Mon » argent, j'en fais ce que bon me semble, pour mon profit), ou des modèles

d'inspiration socialiste voire communiste qui ont dérivés en pouvoir personnel voire dictatorial alors qu'ils devaient être au service de tous.

Les biens communs c'est évidemment l'air, l'eau, la terre, la biodiversité, les énergies électriques, fossiles, les minerais, les routes diverses qui nous relient (par rail, par air, par voie navigable), les services communs (poste, déchets, la commune, la distribution d'eau, d'électricité, de gaz) etc....qui malheureusement sont de plus en plus sont privatisés au profit de quelques-uns.

C'est devenu banal de tout privatiser, y compris les soins de santé, au point que nous acceptons les privatisations comme une composante du vivre ensemble alors que privatiser c'est donner une part des biens communs comme propriété exclusive de quelques-uns, qui voudraient en plus qu'on ne puisse pas les attaquer en justice sur ce qu'ils en font.

(Voir le traité transatlantique qui voudrait défendre systématiquement les entreprises contre tout recours des citoyens organisés en collectifs responsables des biens communs.)

Pourquoi avons-nous donnés ces biens ?

Quand nous vous invitons à venir à « L'Hébergerie » vous saviez que nous avons créé une asbl qui ne cherche pas à faire des bénéfices mais demande une participation qui permet aux animateurs sur place de vivre décemment et de gérer bâtiments et infrastructures en bon père de famille.

Il est donc normal et même légal que les biens créés grâce à votre collaboration ou votre visite, grâce aussi à des soutiens publics, retournent, lorsque nous arrivons en fin de parcours, à une association qui a le même but et s'engage à continuer le même chemin.

En plus c'est la loi, trop souvent bafouée en utilisant le statut d'asbl pour contourner la fiscalité ou bénéficier de soutien public pour un profit personnel.

Il est temps de **retrouver le sens des biens communs**. Pour nous, une entreprise comme « Arcelor Mittal », par exemple, aurait dû devenir un bien commun par l'action de tous les acteurs-travailleurs qui, depuis John Cockerill, ont participé à sa construction, son développement et son rayonnement, et non la propriété d'un seul détenteur d'argent, prédateur de la finance. Idem pour GDF-SUEZ et tant d'autres !

Retrouver le sens des biens communs est la voie pour retrouver le sens du vivre ensemble en harmonie et faire front à la corruption, aux magouilles de tout ceux qui ne pensent qu'à s'enrichir sans tenir compte des autres, sous la houlette du capitalisme triomphant peut-être mais aujourd'hui malade de son égoïsme viscéral sur tous les continents.

Le souci des biens communs est une alternative au capitalisme. Jacques Testard fait remarquer : « *Cela amusera un peu les grands médias. Ils vont dire « c'est une bonne idée..., mais un machin gauchiste. On ne sera pas aidé car les propriétaires des grands médias font partie des lobbies dont l'intérêt n'est pas le bien commun ... »*

Ne vous laissez pas déprimer par cette ambiance morose, informez-vous sur ce sujet et engagez-vous pour retrouver du Sens :

- ▶ Dans la revue « Imagine » le N°104 ,107 ,108 ; www.imagine-magazine.com
- ▶ Dans « La Libre » du 8.02.2015 ; Ph. de Woot, Professeur honoraire d'économie UCL.
- ▶ Voyez aussi à Bruxelles et en Wallonie : « Community Land Trust ».
- ▶ Une initiative qui vient des USA, pour retrouver un vivre ensemble hors du capitalisme (à Detroit, après la faillite de Général Motor), sur le principe « La Terre n'est pas à vendre » Voir le site : <http://www.cltw.be>
- ▶ Dans le magazine « Imagine » N° 107, le professeur Jacques Testard grand biologiste, citoyen, et militant fait une synthèse dans son dernier livre « L'Humanité au pouvoir » : « *Dans un monde brutalement dominé par les intérêts financiers immédiats, COMMENT DÉCIDER EN FAVEUR DU BIEN COMMUN ? En mettant L'HUMANITÉ AU POUVOIR* ».
- ▶ En Belgique, « La Fondation pour les Générations Futures », qui reprend notre association « L'Hébergerie », a créé il y a quelques temps le G1000, qui donne la parole aux citoyens (1000). Ce fut un moment où le bien commun a été à l'honneur. Encourageons cette initiative si nous ne voulons pas nous résigner au pouvoir de quelques politiciens dont les préoccupations sont loin du « bien commun ». Envoyer leurs vos idées pour une meilleur participation des citoyens au bien commun, ainsi que toutes les idées que vous pourriez avoir pour gérer au mieux ce lieu que vous avez aimé et qu'ils vont maintenant gérer.

« Fondation pour les Générations Futures » : <http://www.fgf.be>

Fondée en 1998, la Fondation pour les Générations Futures est la seule Fondation belge dédiée exclusivement à la transition de notre société vers un mode de développement soutenable, l'un des plus grands défis du 21^e siècle. Fondation d'utilité publique, elle est pluraliste, indépendante et active dans les trois régions du pays. Plateforme de philanthropie transformatrice, elle permet à ses partenaires, mécènes et donateurs d'investir dans les générations futures.

La Fondation est convaincue qu'il est possible de transmettre un monde habitable à nos enfants, à condition d'adopter systématiquement une démarche de pensée et d'action « à 360° », conjuguant simultanément 4 dimensions : sociale, environnementale, économique et participative (aussi désignées sous le vocable «4P» pour People, Planet, Prosperity, Participatory Governance).

Si tout cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la Fondation ou à venir nous rencontrer (sur rendez vous) car nous restons toujours dans la petite maison accolée à l'Hébergerie tant que nous le pourrons étant donné le temps qui passe (70 et 77 ans).

Vous pourrez visiter notre potager en BRF et/ou la réserve naturelle de +/- 55ha que Christina a créée avec Natagora au fil des 23 ans que nous avons déjà passés sur cette terre à Enneille.

Christina de Wilde et Benoit Laduron
Grande Enneille 100
6940 Durbuy. 086 32 34 56
laduronbenoit@skynet.be
dewildechristina@skynet.be
<http://reserveenneilles.over-blog.com>



P.S. Pour info. Le bâtiment "L'Hébergerie" (210m², 12 pièces, avec un terrain +/- 60 ares pour culture bio, petit élevage, abeilles etc...) va se libérer vers le 1^{er} septembre. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes intéressées, merci de prendre contact avec la Fondation pour les Générations Futures (FGF) Zoé Linardos : z.linardos@fgf.be

Chasse - Vers un retour de l'élevage de sangliers en forêt

Communiqué de presse Natagora – Inter-Environnement Wallonie du 29 mai 2015

Le Gouvernement wallon a adopté, lors de la précédente législature, un ensemble de mesures pour gérer les surdensités de grands gibiers. La principale mesure de ce plan prévoit l'interdiction du nourrissage des sangliers dès la prochaine saison de chasse, d'octobre à fin mars. Cette disposition est remise en cause par le Ministre René Collin qui entend ré-autoriser le nourrissage dissuasif toute l'année.



Le nourrissage du grand gibier permet aux chasseurs de maintenir des densités de cervidés et sangliers bien au-delà de la capacité d'accueil « naturelle » de nos forêts. Cette pratique a fait doubler les populations de cervidés et tripler les populations de sangliers en une vingtaine d'années. Certains territoires

de chasse maintiennent des densités en sangliers jusqu'à 10 fois supérieures à la normale pour s'assurer des prélèvements pléthoriques. Il en découle des dégâts importants à la forêt, aux cultures et à la biodiversité. La régénération naturelle de la forêt n'est plus possible dans certaines zones, tandis que les essences forestières et herbacées caractéristiques ont disparu sur de larges territoires sous la pression du gibier. Les dégâts de gibier aux plantations n'affectent pas seulement les propriétaires et gestionnaires forestiers. C'est l'ensemble de la filière bois qui est pénalisée par les pertes de valeur ou le découragement des propriétaires qui arrêtent la sylviculture.

Pour gérer cette problématique, le Gouvernement wallon a adopté en juillet 2012 un plan de réduction des densités de grand gibier à l'initiative du Ministre Carlo Di Antonio. En octobre 2012, il adoptait un arrêté prévoyant des dispositions transitoires pour gérer les surdensités dans les territoires de chasse « point noirs », pratiquant du nourrissage intensif. Ces dispositions transitoires visent l'interdiction

généralisée du nourrissage des sangliers, d'octobre à mars, en dehors des périodes de risque pour les cultures, dès cette année. L'appel du Ministre Di Antonio à réduire les densités a été entendu par le monde de la chasse qui a augmenté substantiellement les prélèvements lors des saisons de chasse qui ont suivi. Seules quelques dizaines de territoires récalcitrants, pourtant visés par les dispositions transitoires, n'ont pas répondu à cet appel. L'arrêté prévoit une évaluation des dispositions transitoires réalisée par l'administration. Les conclusions de cette évaluation apportent des arguments pour maintenir l'interdiction du nourrissage en dehors de la période de sensibilité des cultures.

Le Ministre René Collin entend revenir sur cette disposition qui constituait la pierre angulaire de la politique menée par son prédécesseur. Aucun élément nouveau ne justifie ce retour en arrière qui portera atteinte à la biodiversité de nos forêts et à la durabilité de la gestion forestière. La proposition de texte du Ministre, soumise actuellement au Conseil Supérieur de



la Chasse, ne permettra plus de gérer les excès des territoires déviants et revient à autoriser le nourrissage toute l'année. Ce projet est soumis au monde de la chasse via leur Conseil sans véritable concertation entre les acteurs de la ruralité concernés. Les territoires de chasse déviants, organisant de l'élevage en forêt à des fins cynégétiques, pourraient être récompensés au détriment des chasseurs qui ont cru dans la volonté du Gouvernement wallon de revenir à des densités compatibles avec une gestion durable de la forêt.

Les associations demandent au Ministre de tenir compte des conclusions de l'évaluation réalisée par son administration et d'organiser une réelle concertation entre les parties prenantes, avant de céder aux sirènes, très actives, du lobby de la chasse.



**LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION
des OISEAUX (LRBPO) ASBL**

CREAVES d'Hotton

Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage

C'est la saison, les jeunes oisillons essaient de prendre leur envol... Parfois un peu trop tôt ! Et se retrouve alors hors du nid, parfois blessés...

Que faire ? Le mieux, c'est de faire comme Marie-Françoise et Robert avec cette petite mésange, c'est à dire l'amener dans un CREAVES.

Les **CREAVES** sont des centres agréés par la région wallonne. Leurs missions:

- ▶ recueillir les animaux sauvages blessés ou malades,
- ▶ les soigner,
- ▶ et, après une revalidation la plus rapide possible, les remettre en liberté.



Les CREAVES ont quant à eux une autorisation qui leur permet de détenir ces animaux sauvages uniquement pour une durée limitée, dans le but de leur prodiguer des soins qui leur sont nécessaires.

Profitions-en pour rappeler qu'il est strictement interdit de détenir chez soi des espèces animales vivant à l'état sauvage!

CREAVES d'Hotton :

Madame Jeanine DENIS,
rue du Parc, 24, 6990 Hotton,
0479 58 59 53 ou 084 46 70 89



Plus d'informations sur les Creaves : <http://biodiversite.wallonie.be>.

Les indicateurs clés de l'environnement wallon 2014

Les Indicateurs Clés de l'Environnement Wallon 2014 (ICEW 2014) présente un bilan synthétique de la situation et des performances environnementales de la Wallonie à travers une compilation d'indicateurs à caractère environnemental, socioéconomique, administratif ou encore sanitaire. Cette nouvelle publication s'inscrit dans la série des rapports sur l'état de l'environnement wallon parus régulièrement depuis 30 ans. La diversité des données rassemblées, leur suivi dans le temps, leur validation, leur traitement, leur analyse et leur diffusion font de ces rapports des documents uniques en Wallonie.



Le volume traite des thématiques aussi diverses que l'utilisation du territoire, des ressources, les modes de production, le transport, l'énergie, la consommation des ménages, la gestion des déchets, l'air, le climat, l'eau, les sols, et derniers mais non des moindres : la faune, la flore et les habitats.

« Côté biodiversité, 31% des espèces présentes en Wallonie sont en danger d'extinction et 9% sont déjà éteintes ! L'inquiétante diminution des populations des oiseaux des champs par exemple (2/3 de leur population en moins depuis 1990) met en lumière la gravité de la situation. Oublions-nous que nous sommes, nous aussi, des êtres vivants touchés par ces facteurs de pollution ? »

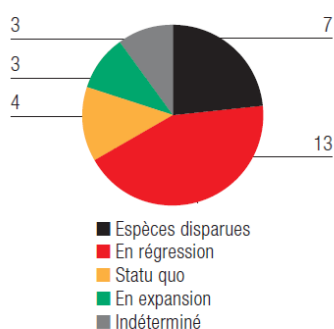
Marie Cors, Inter-Environnement Wallonie

Nous vous invitons à consulter le volume de manière interactive à partir de sa table des matières, ou à télécharger le volume complet, sur <http://etat.environnement.wallonie.be/>.

Ci-dessous, nous retranscrivons un extrait de cette édition 2014 du tableau de bord de l'environnement wallon, relatif à l'Evolution des populations d'abeilles sauvages...

Les abeilles sauvages constituent un indicateur de l'état des écosystèmes ; leurs populations sont en déclin depuis de nombreuses années. Les causes de cette mortalité sont multiples. Les conséquences de la disparition des abeilles sont à la fois écologiques et économiques (cultures dépendantes de la pollinisation).

Fig. 12-6a Evolution des populations de bourdons avant 1950 et depuis 1990 en Belgique

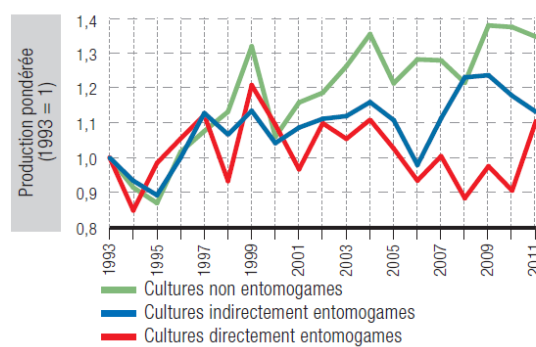


ICEW 2014 – Sources : UMONS - Laboratoire de zoologie

Les abeilles sauvages (383 espèces en Belgique, dont 47 protégées en Wallonie) ont décliné de façon significative depuis 1950, comme l'illustre l'évolution des populations de bourdons. Les causes de leur disparition sont multiples et liées à l'intensification de l'agriculture et à l'utilisation du territoire : utilisation de pesticides, disparition de la flore messicole et des cultures de légumineuses, fragmentation, altération et disparition des habitats (haies, talus, ...). Dans nos régions, environ 75% des plantes à fleurs se reproduisent grâce aux pollinisateurs (essentiellement

les abeilles sauvages) et la valeur économique de la pollinisation peut atteindre plusieurs centaines de millions d'euros/an. En outre, les cultures pollinisateurs – dépendantes sont en nette augmentation depuis 1993. La Wallonie a mis en place depuis plus de 15 ans des méthodes agro-environnementales, en particulier les MAE 9c (bandes de parcelles aménagées de type bande fleurie) mais celles-ci ne semblent pas toujours adaptées aux réels besoins des abeilles sauvages. Pour pallier le manque de données récentes, divers autres projets en cours permettront d'évaluer l'importance du déclin et d'en préciser les causes afin de prévoir des pistes d'action. Le projet STEP devrait aboutir en 2015 à l'élaboration d'une liste rouge européenne des pollinisateurs.

Fig. 12-6b Evolution de la production des cultures dépendantes des pollinisateurs en Belgique*



* Hainaut & Vereecken (communication personnelle)

ICEW 2014 – Sources : ULB - LEPPS/EIB - Agroécologie & Pollinisation

Publication de la nouvelle Liste Rouge des Oiseaux menacés en Europe

Une espèce sur cinq est menacée d'extinction

Communiqué de presse de Natagora – Pôle Aves, du 3 juin 2015

Malgré certains succès dans la conservation de la nature, environ une espèce d'oiseaux sur cinq est toujours menacée d'extinction en Europe. C'est le triste constat publié ce jour dans la toute nouvelle « [Liste Rouge des Oiseaux menacés en Europe](#) », produite par la Commission Européenne et BirdLife International. La dégradation des milieux agricoles, la perte d'habitats naturels et les changements climatiques sont les principales menaces qui pèsent sur notre avifaune.



«D'abord les oiseaux, puis nous. À moins que nous n'y prêtions attention, nous sommes les suivants sur la Liste Rouge. Souvenez-vous-en !» : voici quelques mots de la préface de ce travail écrite par la romancière Margaret Atwood et le poète Graeme Gibson.

(Photo : Macareau moine - Gerry Kerr)

Au bout de trois ans de travail, un consortium de spécialistes, mené par BirdLife International et financé par la Commission Européenne, publie aujourd'hui la nouvelle Liste Rouge des Oiseaux Menacés en Europe. Ce rapport jette les bases de la politique de conservation de la nature européenne pour les prochaines années. La Liste Rouge, compilée suivant la méthode établie par l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN), est la méthode objective la plus largement reconnue pour évaluer les risques d'extinction des espèces vivantes.

Les résultats clés de ce rapport sont les suivants :

- ▶ **18% des 451 espèces examinées sont menacés à l'échelle de l'Union Européenne.** Cela représente 82 espèces, dont 11 sont en danger critique d'extinction, 16 en danger et 55 vulnérables.
- ▶ **Tendances négatives** : un total de 29 espèces ont vu leur statut se détériorer depuis 2004. Parmi ces oiseaux "nouvellement menacés", on trouve des espèces autrefois répandues en Europe comme la Tourterelle des bois, le Pipit farlouse, le Fuligule milouin. D'autres espèces confirment leur statut d'espèces menacées sans amélioration récente, comme le Vanneau huppé.
- ▶ **Amélioration** : les efforts de conservation, comme la protection et la restauration des habitats des oiseaux au travers du réseau Natura 2000, ont permis de faire sortir une vingtaine d'espèces de la liste rouge. Cela inclut des espèces charismatiques comme le Pélican frisé, le Milan noir, la Grande Outarde...



Tourterelle des bois (photo : Denis Cachia)



Vanneau huppé (photo : BirdLife)

Les menaces qui affectent le plus d'espèces sont notamment l'intensification de l'agriculture mais aussi les changements climatiques et les pollutions (notamment en ce qui concerne l'avifaune marine).

« Les résultats de cette étude sont particulièrement instructifs pour guider notre action de conservation des oiseaux en Belgique », constate Jean-Yves Paquet, Directeur des Études chez Natagora. « Notre pays abrite 12 espèces à présent menacées sur un plan européen ; nous avons donc une responsabilité particulière pour leur préservation au niveau international. Certaines de ces espèces ont des

populations significatives en Wallonie : nous pouvons donc agir concrètement pour contribuer à l'effort européen ! ».

Les espèces menacées à l'échelle européenne et présentes en Wallonie sont le Fuligule milouin (un petit canard plongeur), la Tourterelle des bois, le Vanneau huppé, la Pie-grièche grise, la Mésange boréale, la Grive litorne et le Pipit farlouse. Tous ces oiseaux sont aussi en régression en Wallonie. « *Le Milan royal est une autre espèce "à la limite d'être menacée" au niveau européen mais qui, par contre, se porte bien chez nous, assure J-Y Paquet. En tout cas, tant que nous arriverons à maintenir une agriculture d'élevage à petite échelle en Haute Ardenne... ».*

Conscient de cette responsabilité de protection à un niveau national, Natagora mène à longueur d'année de nombreuses études et actions de protection sur les espèces menacées. Un appel à contribution du public est d'ailleurs en cours pour le milan royal : www.aves.be/projetmilan.



(Photo : Milan royal - Stef van Rijn)



La Nuit Européenne des chauves-souris !

Bloquez déjà dans votre agenda :

Rendez-vous le 29 août 2015
à Malagne la Gallo romaine,
rue du Coirbois à Rochefort,

" Protection : Les chauves-souris sourient "



Au programme :

- À 15 h : départ d'une visite guidée entre champs et bois « Du papillon au loup »
- À 17 h : conférence « Le loup à notre porte ? »
- À 17 h : atelier pour enfants, grimage et fabrication d'empreintes d'animaux
- À 18 h : film sur les chauves souris et présentation
- À 19 h : barbecue (sur inscriptions : robrnob@gmail.com)
- À 20h30 : balade nocturne « Chauves-souris »

Plus de détails dans le prochain bulletin !



Le Coin des Irréductibles!

Nous sommes tous les jours témoins de magnifiques tableaux naturels, parfois rien qu'en regardant par la fenêtre, vers notre jardin. Notre région de Famenne est une des plus belles qui soient, et je vous invite à partager vos émerveillements...

Histoires de salamandres qui ont la vie dure !



« Salamandre livrée sur un chantier en même temps que 8 tonnes de graviers ! »

Heureusement, Pascal l'a recueillie et introduite dans les « cascates » (point d'eau entouré de rocailles, là où vivent déjà tritons alpestres et ponctués, et aussi salamandres)

Photos et commentaires de Pascal Woillard, de On

« Quelques jours plus tard, découverte d'une autre salamandre écrasée en pleine chasse d'une petite limace, sous la pluie battante et de nuit.... c'est triste, mais cela prouve aussi qu'elles sont toujours bien présentes... Bon promis, on ne rentrera plus la voiture les nuits de pluie... ! »





Photos Gwenaël Delaite, de Villers-sur-Lesse



"Un heureux événement est attendu au 16 rue des Tanneries : notre jolie Madame Pholcus a sans doute rencontré un Monsieur Pholcus à son goût dans l'ombre d'une armoire pas trop souvent époussetée.

Et voilà... elle tient entre ses chélicères sa boule de quelques douzaines d'œufs soigneusement entourés d'un filet à provisions en soies.

Pendant 3 semaines, la "bouche" encombrée de ce précieux fardeau, elle ne pourra plus mordre ni avaler quoi que ce soit.

Pas étonnant qu'elle ait eu besoin de faire quelques réserves auparavant et qu'elle a peut-être dégusté Monsieur après les épousailles, histoire de se faire une petite provision de protéines pour mener à bien la fabrication de ses œufs.

Vivement que les petits naissent et que Madame puisse reprendre sa chasse aux moustiques chez nous !"

**Photo et commentaire, inspiré en partie d'un texte de « La Hulotte »,
de Marie-Françoise Romain, de Rochefort**

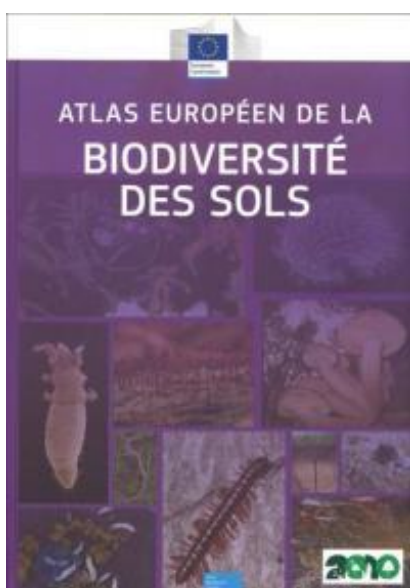




A lire, à transmettre, à méditer...

" *Atlas Européen de la Biodiversité des Sols* "

De Simon Jeffery, Ciro Gardi, Arwyn Jones, Edité par la Commission Européenne, 2010



Edité à l'occasion de l'Année Internationale de la Biodiversité puis traduit en français sous la responsabilité du Conseil Scientifique du programme GESSOL, cet Atlas cartographie les dégradations et menaces pesant sur la biodiversité des sols dans l'Union Européenne. L'atlas est composé de deux parties :

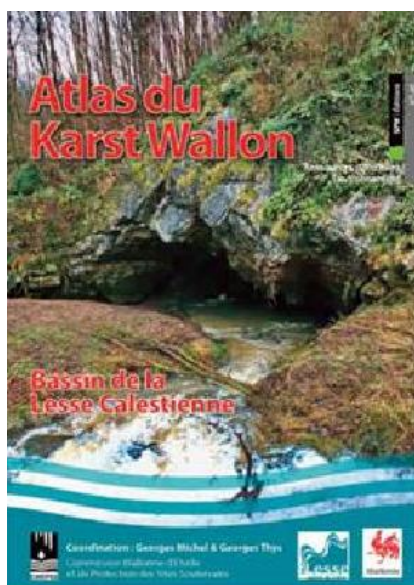
La première partie propose une vue d'ensemble du fonctionnement des sols et souligne l'importance de l'activité des organismes du sol pour la fertilité des sols, la qualité de notre alimentation, la pureté de l'air ou encore la qualité de l'eau.

La seconde partie correspond à une « encyclopédie de la biodiversité des sols » qui reste une des composantes les moins connues de la biodiversité. Abondamment illustrée, cette partie nous invite à découvrir les organismes des sols, des plus petits aux plus grands, des plus intrigants aux plus communs, pour mieux en appréhender leur formidable diversité.

Il est disponible en téléchargement : <http://www.gessol.fr/atlas>

" *Atlas du Karst Wallon - Bassin de la Lesse calestienne* "

Coordination de Georges Michel et Georges Thys, CWEPPS, SPW Editions, 2015



Réalisé par la Commission Wallonne d'Étude et de Protection des Sites Souterrains, publié par le Service Public de Wallonie, il bénéficie du soutien du Contrat de Rivière Lesse et de l'apport de nombreux collaborateurs.

Il s'adresse aux acteurs de terrain (institutions, associations, particuliers), aux habitants et plus généralement aux amoureux de la Lesse. Il permet à chacun de découvrir et comprendre la formation et l'évolution des massifs calcaires, avec l'ambition de valoriser un milieu peu connu, mais aussi de sensibiliser à la vulnérabilité et à la conservation du patrimoine calcaire, tant souterrain que de surface.

Il vient ainsi compléter le volume édité en 2014 et relatif au Bassin de la Basse Lesse. www.cwepps.org/publication.htm

Mobilisation autour du potager Ernotte à Ixelles



Photos et résultats d'inventaires © Prof. Nicolas J. Vereecken (ULB)

Nicolas Vereecken attire notre attention sur le potager Ernotte à Ixelles, qui est menacé de destruction imminente par les autorités de la commune d'Ixelles.

Ce potager abrite une diversité importante d'abeilles sauvages — les premiers échantillonnages réalisés par l'ULB ce printemps ont déjà pu mettre en évidence que le potager communautaire accueille plus d'une vingtaine d'espèces d'abeilles printanières qui assurent la pollinisation des plantes sauvages et cultivées des environs, fournissant ainsi un "service écosystémique" essentiel en milieu urbain. Et cette liste va très certainement encore s'allonger avec l'arrivée des espèces estivales!

Les abeilles sauvages sont depuis peu inscrites au Plan Régional Nature en Région Bruxelles-Capitale et doivent donc faire l'objet d'une protection rapprochée, en particulier dans les espaces verts dont les capacités d'accueil pour la biodiversité sont démontrés à l'aide d'inventaires standardisés et scientifiquement robuste.

Pour en savoir plus sur cette mobilisation : <http://www.potagersxl-en-danger.org/> ou <https://www.facebook.com/potagersixelles>



CONFÉRENCES

Laurent GESLIN - « Le Lynx. Regards croisés »
Philippe MOES - « Au nom du Cerf »

Venez découvrir le travail exceptionnel de ces photographes de renom! Mieux qu'être présents, ils donneront les conférences !

20 juin – 20h

Au Palais Abbatial de Saint-Hubert

Gratuit

Rencontre et échanges avec les photographes - Dédicaces



Renseignements :
info@jlbphoto.net ou 0495/99.13.83




Sous le patronage de l'Union Royale des Ruchers Wallons,
des Ruchers Ardennais, et de la Province de Luxembourg.

Couleur miel

Le monde du miel sous toutes ses formes

27-28 juin > 10-18h
2015

Visite interactive du rucher didactique
Démonstration d'extraction de miel
Boutiques et brocante apicoles
Marché des produits du terroir

Domaine provincial 16, Rue du Moulin

Mirwart

Saint-Hubert

Entrée gratuite

Info : collard.jocelyne@hotmail.com / 061 211 268 > Domaine.mirwart@province.luxembourg.be / 084 366 299
www.urrrw.be

Renseignements et inscriptions

Domaine provincial de Mirwart

Jean Pierre GEORGIN
084/366 299
domaine.mirwart@province.luxembourg.be

Cabinet de Thérèse Mahy

Marie LAHAYE
084/244 951
m.lahaye@province.luxembourg.be

Places limitées

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Frais de participation au colloque
(repas compris) : 28€

Cette somme sera à verser, après inscription,
sur le compte : BE 28 3770 3448 1820
En mentionnant dans la communication :
Nom – prénom – colloque Couleur Miel



ADRESSE DU JOUR :

Centre d' Hébergement et de Loisirs
Rue du Moulin, 4 - 6870 Mirwart



DOMAINE PROVINCIAL DE MIRWART

COLLOQUE COULEUR MIEL

Mercredi
24 juin 2015
8h30 à 16h30

Les 27 et 28 juin prochain aura lieu, au sein du très beau Domaine provincial de Mirwart, **Couleur Miel**, la plus importante manifestation apicole annuelle en Wallonie. **En prélude, nous vous proposons, le mercredi 24 juin, un colloque d'actualité.**

Le dépérissement des abeilles en interpelle plus d'un. Les causes sont multifactorielles. Mais que se passe-t-il chez les autres insectes pollinisateurs, et qui sont-ils? Quel est le rôle de chacun dans le maintien de la biodiversité? Et quelle est la situation chez nos amis flamands?

Ce colloque tentera d'y répondre et promet des échanges très constructifs grâce aux différentes interventions proposées.

Doit-on poursuivre la recherche par traitements médicamenteux ou bien l'abeille doit-elle survivre par sélection de son potentiel génétique?

Dans quel cadre légal peut-on développer ces différentes approches?

C'est l'occasion de faire le point sur l'évolution de nos agents pollinisateurs, leur santé, leur avenir, et par de là, le nôtre.

08h30 : Accueil café

09h15 : Mot de bienvenue
Thérèse MAHY, Députée provinciale

09h30 : Les insectes pollinisateurs
« mineurs » : qui sont-ils et quelle efficacité ?
Jean-Baptiste DUTRIFOY, Condorcet Ath

10h10 : Bourdons et autres abeilles sauvages, des pollinisateurs indispensables
Nicolas BRASERO, Laboratoire de Zoologie de Mons

11h00 : Pause-café

11h15 : Sélection comportementale d'abeilles résistantes à varroa
Jean-Marie VANDIJCK, biochimiste

12h00 : Repas

13h15 : Surveillance épidémiologique des ruchers wallons

Dr Fabienne LOMBA, Directeur UPC Lux, Jean-Pierre SERVOTTE, Expert technique AFSCA

13h45 : Etat actuel de l'apiculture flamande
Hendrik TRAPPENIERS, Kon. Vlaamse Imkersbond

14h30 : Etat actuel de l'apiculture wallonne
Etienne BRUNEAU, CAR

15h15 : Création d'un Pôle de sauvegarde de l'abeille
Philippe-Auguste ROBERTI, URRW

15h30 : Questions-réponses

16h00 : Verre de l'amitié

16h30 : Visite du rucher didactique de Mirwart



Les insolites du mois...

...spéciale « nids à des endroits improbables » !

